

Rapport de la Commission ad hoc Rapport 24/2022 - « Pour un plein accès en ligne aux enquêtes publiques »

Monsieur le Président,

Monsieur le Syndic,

Madame la Municipale, Messieurs les Municipaux,

Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La Commission ad hoc, composée de Mesdames Paulette De Vrieze Stan, Fabienne Guignard et Morgan Bride et de Messieurs Christophe Chablais, Erich Dürst, Patrick Eerdmans, Marc Veraguth et votre président rapporteur, a étudié le rapport 24/2022. Monsieur Julian Pidoux était présent en tant qu'invité. Madame Barbora Davideck et Monsieur Claude Matter étaient excusés.

M. Alain Monod, Syndic, était présent afin de répondre aux questions des commissaires.

Discussion générale

L'auteur du postulat exprime sa satisfaction quant aux réponses de la Municipalité. La commune fait de plus en plus de progrès pour faciliter la communication.

La discussion n'est plus demandée, nous passons donc au vote.

Les conclusions du rapport 24/2022 sont approuvées à l'unanimité.

En fonction de ce qui précède, la commission ad hoc vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers d'accepter les conclusions du rapport 24/2022 telles que proposées.

Epalinges, le mercredi 16 novembre 2022

Président rapporteur, Michael Crottaz

